

## Action N°1

**Plateforme de référence sur l'innovation dans la filière alimentaire, mise en réseau et coordination de l'ensemble des acteurs**

### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Disposer d'une plateforme référence sur l'innovation alimentaire en pérennisant, renforçant et élargissant les missions de Food for Life France. Cette plateforme réunira tous les acteurs concernés de la filière alimentaire.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

Par cette coordination construite autour d'un triptyque formation/science et technologie/marché, il s'agit :

- d'identifier les axes de développement stratégiques pour assurer la compétitivité de la filière, lancement d'appels à idées afin d'identifier les 10 axes clés de l'alimentaire de demain. En particulier modernisation, automatisation, robotisation, usage du numérique ainsi que aliments à qualité de santé et bien-être, matériaux d'emballages actifs, amélioration des procédés par rapport aux enjeux sanitaires... ;
- de favoriser la coordination des programmes de travail des différents acteurs, (cohérence entre les travaux de recherche technologiques et les problématiques de la filière) en caractérisant notamment un programme de soutien à la modernisation des outils de production ;
- de favoriser les projets collaboratifs, (favoriser l'implication des entreprises dans les projets collaboratifs) ;
- d'échanger et de bénéficier des expériences réussies, (reproduction de ce qui marche) ;
- de renforcer les compétences nécessaires... (compétitivité des collaborateurs des entreprises, des centres de recherche, des étudiants,...).

### PILOTE

Food for Life France avec tous les partenaires de l'innovation alimentaire : organisations professionnelles, ACTIA, entreprises, instituts de recherche, ITAI, Pôles d'innovation technologiques, Pôles de compétitivité, cellules de transfert, établissements d'enseignement supérieur, pouvoirs publics (Etat, Régions...) et organismes financeurs.

Action nationale

### CALENDRIER

Fin 2013 : mise en place

## Action N°2

### Programme d'accompagnement à la modernisation des entreprises alimentaires.

#### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

La mécanisation-robotisation et l'utilisation du numérique (capteurs essentiellement) sont un levier important pour renforcer la compétitivité des entreprises alimentaires.

Cette modernisation de l'outil industriel est indispensable pour gagner en productivité, améliorer la rentabilité, accroître la marge brute des entreprises et rattraper notre retard sur nos concurrents étrangers. Elle doit également renforcer d'autres facteurs de compétitivité comme la réduction de la pénibilité de tâches (accidents du travail, troubles musculo-squelettiques), l'attractivité des métiers et l'accroissement des compétences.

Les applications en emballage, encaissage et palettisation étant les plus répandues dans les industries alimentaires, il devient essentiel d'intégrer la mécanisation-robotisation-numérisation, avec systèmes de contrôle-commande automatisés, aux opérations de production en prenant en compte leur complexité.

Cependant, l'intégration d'équipements, d'automates et de robots en procédés alimentaires est soumise à plusieurs niveaux de complexité spécifiques, à savoir par exemple :

- la variabilité des matières premières à traiter, en particulier sous forme d'unités (bovins, poissons, légumes, fruits, fromages...) et leur difficulté de manipulation et de préhension avec des formes et des géométries très différentes pour des corps mous,
- les contraintes ambiantes de froid et d'humidité,
- les nécessités de nettoyage et désinfection réguliers, avec une incidence directe sur la corrosion des matériaux par les solutions de désinfection.

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action consisterait à intégrer la modernisation dans l'entreprise par un accompagnement personnalisé avec une équipe d'experts du pré-diagnostic à la réalisation des investissements, avec des étapes de diagnostic et adaptation des produits et procédés. Dans cet objectif, un projet global, porté par les acteurs professionnels, serait monté et soumis auprès du programme des investissements d'avenir et/ou de bpifrance.

#### PILOTE

ACTIA, en lien avec l'ANIA et Coop de France, en partenariat avec des entreprises, CEA, Instituts techniques agro-industriels, Institut Blaise Pascal, pôles de compétitivité ...

Action nationale

#### CALENDRIER

Montage et soumission du dossier au 2<sup>nd</sup> semestre 2013, pour un projet d'une durée de 5 ans avec pour objectifs annuels cibles : 100 pré-diagnostic, 75 diagnostics à la suite et 50 investissements.

## Action N°3

### Feuille de route technologique de la filière



FINANCEMENT  
INNOVATION

### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Dans le contexte actuel, il est essentiel de mener des projets de recherche technologique alimentaire, sur des sujets précompétitifs avec une ambition de progrès, de performance et de diffusion / transfert à l'ensemble des acteurs.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

La plateforme de référence de l'innovation agroalimentaire fournira un cadre pour élaborer un programme de travail de recherche technologique national et susciter l'émergence de projets de R&D et d'innovation partenariaux cohérents. Les projets viseront à : améliorer la compétitivité des filières agro-alimentaires, développer la performance industrielle, améliorer les conditions de travail, assurer la qualité et la sécurité des produits, préserver la culture et l'identité alimentaire, améliorer l'information du consommateur, contribuer à la protection de l'environnement, et prendre en compte les interactions entre l'industrie et l'agriculture.

Les projets ainsi élaborés, cohérents, pourront être soumis aux dispositifs de financement public accessibles, notamment le programme des investissements d'avenir, bpifrance, l'agence nationale de la recherche et les dispositifs des pôles de compétitivité.

### PILOTE

Plateforme de référence sur l'innovation

Action nationale

### CALENDRIER

1<sup>er</sup> trimestre 2014 : élaboration d'un programme de travail à 3 ans et d'un programme de travail prospectif à 10 ans, mis à jour annuellement

## Action N°4

### Définition de la notion d'innovation dans l'alimentaire

#### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Utiliser, partager, diffuser et promouvoir une définition de l'innovation alimentaire en France et en Europe pour faciliter l'appropriation, par les acteurs de la filière alimentaire, des dispositifs majeurs soutenant l'innovation industrielle tels que le Crédit d'Impôt Innovation ou le Crédit d'Impôt Recherche. Cela devrait permettre également aux entreprises alimentaires de valoriser leurs produits auprès des distributeurs.

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail dédié dans le cadre de la plateforme Food for Life France afin de définir l'innovation dans la filière alimentaire en formalisant et illustrant cette notion via un guide de référence.
- Diffuser et partager ce travail afin que la réalité de l'innovation dans la filière soit comprise et prise en compte même lorsqu'elle prend des formes incrémentales, non technologiques, organisationnelles, marketing...

Ces travaux devraient faciliter l'extension du champ actuel du CIR aux dépenses liées à l'innovation (notamment pour l'élaboration de nouveaux produits) pour la filière alimentaire. Cette définition devra par ailleurs se référer aux normes internationales (OCDE...) et les décliner le cas échéant.

#### PILOTE

Plateforme de référence sur l'innovation.

La consultation sera ouverte aux organisations professionnelles et à leurs instances régionales, aux réseaux d'innovation, aux pôles de compétitivité, aux centres techniques agricoles et alimentaires, aux centres de recherche, aux établissements d'enseignement supérieur, à OSEO et aux pouvoirs publics.

Action nationale

#### CALENDRIER

2<sup>nd</sup> semestre 2013 : réalisation du guide

2014 : diffusion du guide

## Action N°5

### Trophées de l'innovation



FINANCEMENT  
INNOVATION

### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Les trophées de l'innovation (produits, procédés, durabilité...), permettent de récompenser les entreprises les plus innovantes et les entreprises en croissance pour ainsi les encourager à investir et se développer.

Cette démarche d'émulation et de promotion permettra de rendre plus visibles les entreprises innovantes au sein de la filière.

### DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Recenser les trophées existants au niveau national et régional pour l'ensemble de la filière.
- Mettre en place des trophées sur les activités non couvertes, que ce soit au niveau local ou national.
- Définir les modalités des trophées de l'innovation en s'inspirant des concours déjà existants.

### PILOTE

Groupe de travail Financement et Innovation

Action nationale et régionale

### CALENDRIER

2014 : Premières éditions régionales ou nationales

## Action N°6

### Outils financiers de structuration de la filière alimentaire

#### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Les entreprises alimentaires disposent d'avantages structurels conséquents : une production agricole de premier plan au niveau mondial, un savoir-faire industriel et scientifique reconnu, une image de qualité et de sécurité sanitaire. L'augmentation de la population mondiale et l'émergence de nouveaux marchés offrent de nouvelles opportunités. Face aux pertes de parts de marchés constatées ces dernières années, il faut reprendre l'initiative et renforcer la compétitivité de l'alimentaire français.

En particulier, l'accroissement de la taille des entreprises alimentaires peut favoriser l'investissement, l'innovation, l'export et la conquête des marchés. À cette fin, un récent rapport établi par l'Inspection générale des finances et le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux préconise la mise en place d'un fonds d'investissement sectoriel public-privé afin de contribuer à l'émergence d'un plus grand nombre d'ETI leaders sur leurs segments de marché.

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

De premiers contacts relatifs à la création d'un fonds sectoriel et d'un comité des financeurs ont été pris par les cabinets ministériels avec les fonds spécialisés dans l'agroalimentaire (Crédit Agricole, Sofiproteol, Unigrains, Arkea, Agroinvest), le Fonds Stratégique d'Investissement et CDC entreprises.

Une mission conjointe entre le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux et le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies examine actuellement les conditions du lancement d'un tel fonds et ses modalités d'intervention.

L'Etat et les Régions ont par ailleurs affirmé leur volonté de mobiliser des outils financiers pour le « pacte pour l'investissement productif » en faveur du secteur agroalimentaire, sur la base du recensement des besoins en investissements réalisés par leurs services. Un accord a été conclu pour que des crédits du FEADER soient affectés dans chaque Région sur le soutien à la compétitivité des industries agroalimentaires, en cherchant à assurer une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire pour les différentes entreprises, la lisibilité du dispositif et sa simplicité d'accès pour les entreprises disposant d'établissements dans plusieurs régions.

#### PILOTE

Pouvoirs publics (Etat et Régions), Bpifrance, Investisseurs privés

Action nationale et régionale

#### CALENDRIER

Été 2013 : rendu de la mission

Fin 2013 : mise en œuvre

## Action N°7

### Information sur les dispositifs de financement existants

#### ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Les *Rencontres Régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire* ont fait état de la complexité du dispositif d'aides aux entreprises et de leur méconnaissance fréquente par les bénéficiaires potentiels. Dans les PME notamment, le chef d'entreprise ne dispose pas du temps suffisant et n'a pas de ressources humaines dédiées pour réaliser cette ingénierie financière.

Les experts comptables ou avocats d'affaire ont des relations privilégiées et de proximité avec les dirigeants des entreprises. Ils peuvent être des relais efficaces pour encourager l'utilisation des outils de financement.

Cette action vise donc à rendre l'information sur les dispositifs de financements publics plus lisibles et plus accessibles aux chefs d'entreprises.

#### DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit par cette action :

- d'organiser des réunions d'information en régions auprès des personnes clés sur les dispositifs d'aide aux entreprises : référents agroalimentaires, experts comptables, avocats d'affaires, banques partenaires des IAA, trésoriers d'entreprise... et organiser en région des réunions d'information des entreprises alimentaires ;
- de mettre à jour les guides recensant les dispositifs d'aide : guide des experts comptables, guide de l'ANIA, brochures bpifrance, etc..

#### PILOTE

Groupe de travail Financement et innovation

Pouvoirs publics : Régions et État

En lien avec l'ANIA, Coop de France, CGAD, BPIFrance, CSOEC et les acteurs en région

Action nationale, déclinaison régionale

#### CALENDRIER

Été 2013 : convention de partenariat Etat-Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables (actualisation du guide des aides, Conseil sup' services...).

Septembre-Décembre 2013 : réunions en régions

2014 : actualisation du guide ANIA.